

REIMS. Quelques acquis récents de la recherche archéologique

R. NEISS

Introduction

La masse des connaissances acquises sur Reims antique a considérablement évolué dans les dernières décennies en raison de l'augmentation régulière du nombre des opérations archéologiques préventives et de l'importance des surfaces fouillées. La réorganisation des services régionaux, les circonscriptions des Antiquités à partir de 1965, la loi de 1980 et enfin la loi de 2001-2003 forment autant d'étapes qui ont rythmé la multiplication des opérations d'archéologie urbaine.

Il faut reconnaître qu'à Reims, plus qu'ailleurs encore, la naissance de l'archéologie urbaine est intimement liée à celle de l'archéologie de sauvetage et préventive. Aucune de ces opérations ne s'est réalisée dans le cadre de l'archéologie programmée, comme on peut le voir à Lyon ou à Tarragone par exemple, où des vestiges plus apparents ont motivé depuis longtemps les collectivités locales dans la mise au jour des vestiges de l'antique grandeur de leur ville.

A Reims, l'engouement pour les Antiquités qui s'est développé au XIXe siècle, avec un certain engagement de la municipalité, a été assez brutalement interrompu par le désastre de la première Guerre Mondiale. Seuls l'entêtement et la ténacité de quelques rémois, tel H. Deneux, E. Kalas ou Ch. Sarazin ont permis la poursuite des recherches après 1920, en particulier sur le site de la cathédrale.

L'essentiel du savoir ancien sur la ville antique avait été acquis avant 1914. De nombreuses découvertes, faites là encore à l'occasion des grands travaux et des constructions contemporaines de l'industrialisation

de la ville, nous sont connues par des informations malheureusement peu développées....

Alors que les structures construites, généralement mal comprises en raison sans doute de leur mauvais état de conservation, ont laissé peu de traces dans les écrits des commentateurs, les objets ont souvent bénéficié d'une attention plus soutenue de la part des antiquaires.

La remarquable publication des découvertes des Promenades fait exception. La grande mosaïque dite des Gladiateurs et de nombreux restes d'une importante résidence mis au jour sur ce site ont été l'occasion de faire le point sur l'ensemble des mosaïques connues à l'époque. L'arc antique de la Porte de Mars a également fait l'objet d'études graphiques très développées par N. Brunette, architecte de la ville.

Nous devons à ce dernier en 1846, et à E. Kalas en 1911, les premiers plans de Reims, qui réunissaient la synthèse des connaissances d'alors sur la ville antique. Ces représentations mêlent toutefois les réalités archéologiques reconnues et leur interprétation, en idéalisant l'aspect des monuments représentés et l'organisation générale du tissu urbain. Sur ces images, apparaissent essentiellement des monuments dont beaucoup n'ont pas d'existence réellement confirmée à ce jour. Le schéma de la structure urbaine de base est souligné par les deux axes structurant la ville et qui se coupent à angle droit au centre occupé par le forum.

La perception des différentes phases de développement de la ville et des différents périmètres qui y sont rattachés, reste encore très vague. H. Demittra avait pourtant mis en évidence, avant 1910, un grand fossé englobant une surface considérable de

près de 600 ha et dont la datation est encore discutée aujourd'hui.

En 1907, une petite publication d'E. Cauly, faisant le point sur « l'oppidum de Reims », avançait l'idée d'une agglomération gauloise dont la particularité aurait été d'être structurée par deux enceintes concentriques, dont la plus grande correspondait à celle qu'avait découverte H. Demittra.

Toutes les données réunies avant 1914 par les archéologues rémois, dont la plupart étaient des agents de la municipalité, ont été reprises et mises en forme en 1933 dans une synthèse historique très complète et encore inégalée de G. Boussinesq et G. Laurent.

La période séparant les deux guerres n'a pas été très propice au développement des connaissances malgré les nombreux chantiers de reconstruction qui ont probablement touché bien des vestiges archéologiques. Malgré l'existence d'un service, dirigé par l'architecte H. Deneux, peu de publications de fouilles d'importance ont vu le jour à l'exception des quelques pages rapportant les fouilles conduites dans les sous-sols de la cathédrale et qui ont révélé l'existence de plusieurs églises antérieures à celle du XIIIe siècle.

Ce n'est qu'à partir de 1967, avec le développement galopant de l'urbanisme des Trente Glorieuses et la création du service des Fouilles et Antiquités du ministère de la Culture et de ses circonscriptions des Antiquités, que les fouilles de sauvetage ont commencé à observer et étudier les vestiges voués à la destruction et à l'oubli. A partir de 1980 et la loi sur la protection des vestiges archéologiques, les fouilles préventives ont rapidement multiplié les découvertes et accumulé une documentation de nature à renouveler totalement l'image que l'on pouvait donner jusqu'alors de Reims antique. Le rythme des découvertes s'est encore accéléré depuis la loi de 2001-2003, réglementant précisément le fonctionnement de l'archéologie préventive.

Dans cette période récente, une centaine d'opérations de taille variable ont permis d'étudier une vingtaine d'hectares dans tous les secteurs de la ville et parfois en plein centre. Cette surface, très modeste par rapport à l'extension de l'agglomération dans l'Antiquité suffit toutefois à une connaissance globale et renouvelée des grandes phases urbanistiques de l'agglomération qu'il est désormais possible de bien individualiser, aussi bien dans la forme que dans le phasage chronologique : d'abord le chef-lieu des Rèmes ; puis la ville gallo-romaine précoce qui est remplacée, au milieu du règne d'Auguste par un nouvel ensemble urbain considérable et enfin la ville constantinienne, fruit d'une restauration importante avec sa nouvelle enceinte.



Fig. 1 : Reims, boulevard H. Henrot. Pieux de fondation du grand bâtiment (photo Ph. Rollet).

La fouille de nombreuses résidences, luxueuses ou vernaculaires, permet de caractériser assez précisément le paysage urbain et son évolution grâce à des travaux de restitutions menés en même temps que des études de post-fouille.

En ce qui concerne les aspects économiques, de nombreuses installations artisanales mises au jour ouvrent des perspectives tout à fait inédites sur les activités pratiquées à Reims. La fouille la plus récente, à peine terminée, boulevard du Dr. Henri Henrot, apporte de ce point de vue les éléments les plus inattendus et les plus instructifs. Des installations portuaires, dont les plus anciennes sont d'époque augustéenne, voisinent avec des ateliers abritant différentes industries jusqu'au IVe siècle : métallurgie, tableterie, préparation de la laine, tissage, fours à pain, entrepôts ... (Fig. 1).

De nouveaux vestiges monumentaux ont également enrichi la vision du paysage urbain dont la structure générale se précise ainsi d'année en année.

La quantité des données, en cours d'accumulation, a posé le problème de la gestion raisonnée des informations qui constituent la base des connaissances se rapportant au site de Reims. La mise en chantier d'un SIG avec sa base de données normalisée est la réponse aux traitements de ce fonds documentaire

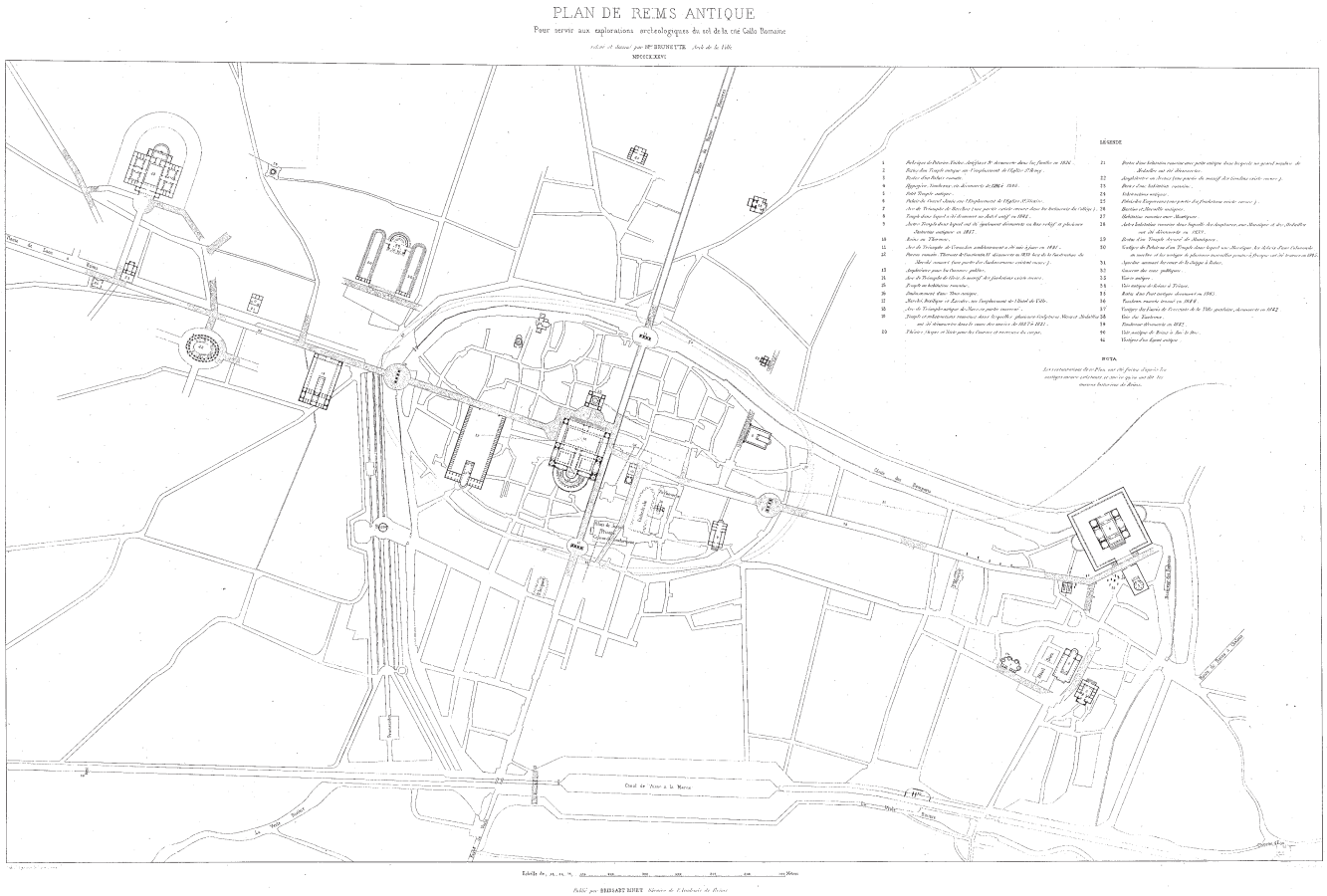


Fig. 2 : Reims. Plan N. Brunette, 1846.

(Fig. 4). Il doit permettre la mise en cohérence, sur un plan général et unique, de l'ensemble des structures connues, en fonction de leur phasage.

Les quelques grands chantiers ou thèmes d'études urbaines présentés ici peuvent illustrer le progrès des connaissances que l'on peut tirer des recherches récentes .

A. L'oppidum et son enceinte

Après les premières découvertes de l'époque de N. Brunette au XIXe s. (Fig. 2), E. Cauly au début du XXe siècle (Fig. 3) proposait une première restitution de l'oppidum de Reims. Mais le tracé et la chronologie de l'enceinte restaient très imprécis en raison en particulier de la confusion qu'on faisait alors entre les traces de la fortification gauloise et celles du fossé de l'enceinte du Bas-Empire. En effet du côté occidental tous les plans de l'époque superposaient le passage des deux fossés.

Il a fallu attendre les fouilles récentes pour comprendre qu'à l'ouest, l'emprise de l'oppidum était plus large et qu'en revanche, au nord, il fallait la ramener à l'arrière de la porte de Mars pour restituer plus fidèlement le tracé d'ensemble. Au total, entre 1978 et 1998, une dizaine de points d'observation

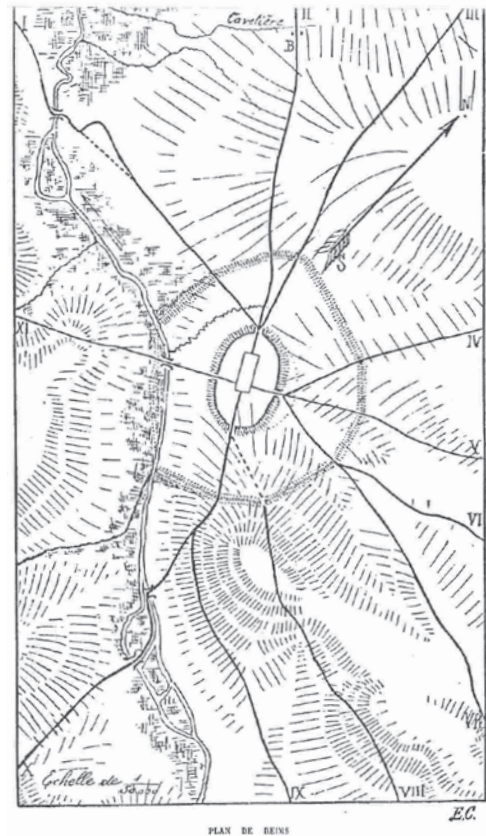


Fig. 3 : Reims. Plan de l'oppidum par E. Cauly, 1911.



Fig. 4 : Reims. Tracé restitué du fossé d'enceinte de l'oppidum (SIGRem).

n'ont laissé dans un flou relatif que la partie nord-est et permettent une restitution d'ensemble très proche de la réalité.

L'îlot Jadart, rue de Capucins en a donné le point le plus occidental alors que les fouilles de la place Drouet d'Erlon ont montré que la ligne du fossé passait au sud de la porte de Mars. Les autres points reconnus se répartissent assez régulièrement du nord-est vers le sud-ouest : rue des Templiers et rue Werlé, en trois points de la rue des Moissons, aux n° 6-8, 14-16 et à l'angle de la rue Piper, puis rue Houzeau-Muiron, boulevard de la Paix, n° 21, rue de Contrai, n° 20, rue Gambetta, n° 14-22, et rue des Capucins/rue Boulard.

De forme subcirculaire, le périmètre entoure le centre de la ville actuelle marqué par le carrefour de la place Royale (Fig. 4). Le rayon varie de 500 à 550 m autour de ce point, faisant passer le fossé de la fortification au nord près de la porte de Mars. Au sud il passe au-delà de la porte Bazée, sous l'axe de la rue des Augustins, et à l'est il coupe l'avenue Jean Jaurès à la hauteur de l'église Saint-André. Enfin à l'ouest, il suit l'axe de la rue des Capucins, à son débouché sur la rue de Vesle. Des rues actuelles semblent encore en garder le souvenir : c'est le cas de la rue des Moissons à l'est, qui, dans sa partie septentrionale, suit le bord extérieur du fossé. C'est peut être le cas également de la rue Marlot au sud-ouest, qui avec la rue Brûlée forme un alignement différent de celui des autres rues du quartier.

La surface enclose peut désormais être évaluée à environ 90 Ha. Cette estimation, très proche de la réalité, correspond à un établissement de taille

importante qui confirme la place de premier plan qu'occupait cette agglomération dans le territoire gaulois des Rèmes.

L'ouvrage est surtout connu par son fossé dont le passage a été observé lors des fouilles. Il s'agit d'un creusement important mais de section variable suivant les cas. L'endroit où il a pu être étudié sur toute sa largeur par F. Berthelot se trouve au Conservatoire de musique, rue Gambetta (Berthelot 1993). Avec plus de 50 m de largeur et une profondeur dépassant 5 m, il se distingue par son ampleur. Ailleurs, en particulier à l'est, du côté haut de la pente, il semble moins large, aux environs de 30 m, mais plus profond, avec plus de 7 m. Des indications du début du XXe siècle donnent même une profondeur dépassant 10 m. Une levée de terre faite des déblais du creusement, doublait le fossé du côté intérieur. Une partie de ce rempart massif a été mise au jour rues des Capucins/Boulard par A. Balmelle (Balmelle 1995 ; Fig. 5), et dans l'îlot Jadart lors de la construction du parc à voitures souterrain. Large d'au moins 20 mètres à sa base, la levée pouvait atteindre 10 mètres de hauteur. Le couronnement du rempart était probablement formé d'une palissade abritant le chemin de ronde. La fouille de la rue de Capucins a fourni les indices d'un aménagement particulier de la levée de terre. Un amas de pierres, retrouvé au pied du talus extérieur, évoque un parement fait d'un placage de pierres assurant à la fois la cohésion de l'ouvrage et une certaine prestance architecturale.

La date de construction de l'enceinte n'a pas encore pu être établie avec une précision satisfaisante. Comme la fouille des rues des Capucins/Boulard, celle de la place Drouet d'Erlon, menée par Ph. Rollet (Rollet 1994), a montré que la fortification a été construite sur les vestiges de maisons plus anciennes et donc à l'emplacement d'un site déjà occupé sinon urbanisé sous la forme d'une agglomération ouverte. Les constructions antérieures à l'enceinte ont livré du mobilier de la fin du IIe siècle et du premier quart du Ier siècle av. J.-C.. La création de l'*oppidum* comme ensemble fortifié remonte vraisemblablement à cette dernière époque mais aucun terminus clair ne permet de fixer la branche la plus récente de la fourchette chronologique qui pourrait se situer à une date très proche de la Conquête.

Ce rempart est resté longtemps présent dans le paysage urbain après la Conquête. Il a d'abord servi de cadre à la ville pré-augustéenne qui a occupé tout l'espace enclos avant de déborder sur les abords périphériques, surtout au nord et au sud. Après l'arasement progressif du talus, dont les matériaux ont servi aux fondations des maisons et à l'empierrement des rues, le fossé, resté ouvert plus longtemps, n'a été remblayé définitivement qu'au courant du IIe siècle, imposant sa marque pérenne dans la ville gallo-romaine.



Fig. 5 : Reims, rues des Capucins et Boulard. L'enceinte de l'oppidum : coupe de la levée de terre (photos A. Balmelle et montage J.J. Bigot, INRAP).

B. La refondation augustéenne

L'inventaire des découvertes anciennes et des données nouvelles, régulièrement apportées par les fouilles ont permis à F. Berthelot de mettre en évidence un phénomène urbanistique de grande envergure dont la mise en place et le début de réalisation peut être daté de façon assez précise dans les dernières années du premier siècle avant notre ère. Un nouveau carroyage de rues, délimité par une enceinte, bien plus vaste que la précédente, forment le cadre de ce qui ressemble fort à une fondation ou plutôt une refondation urbaine (Fig. 6).

L'enceinte, déjà reconnue en grande partie au début du XXe siècle, délimite un espace d'au moins 500 ha, adossé à la rive droite de la Vesle. C'est un fossé, comparable à celui du rempart de l'oppidum, mais moins profond. Au nord et au sud il se raccorde au cours de la Vesle qui en forme la limite occidentale. Le périmètre peut être reconstitué sur un développement d'environ 9000 m dont 2000 m de rivière. Une aire de 650 Ha est ainsi délimitée mais il est vraisemblable que les parties basses, proches de la Vesle, n'aient pu être occupées dès l'origine en raison de la nature instable et inondable du terrain.

L'essentiel du parcours du fossé a été reconnu par des observations du début du XXe siècle, qui se répartissent assez régulièrement sur le tracé. H. Menu en 1907, puis H. Demittra en 1910 et 1912, et E. Kalas en 1910 ont publié le tracé en pensant qu'il s'agissait d'une fortification gauloise. Quelques observations plus récentes - rue Marie-Clémence Fouriaux, vers la rue Géruzez, par Ph. Rollet ; au carrefour de la rue du Mont d'Arène et de la rue de Courcelles ; boulevard Robespierre par M. Arduin ; rue Gosset, n° 90-92 ; place Marguerite Rousselot ; boulevard Pommery, devant la caserne Jeanne d'Arc ; rue du Châtelet où il a été vu à l'occasion de travaux de terrassement en 1969 - complètent les connaissances initiales sur le tracé mais permettent surtout d'établir un lien étroit avec la nouvelle trame des rues, dessinée sous Auguste.

La forme générale du retranchement est circulaire plutôt qu'ovale, bien qu'il ne soit pas très régulier dans son aspect. Deux accidents altèrent en effet la

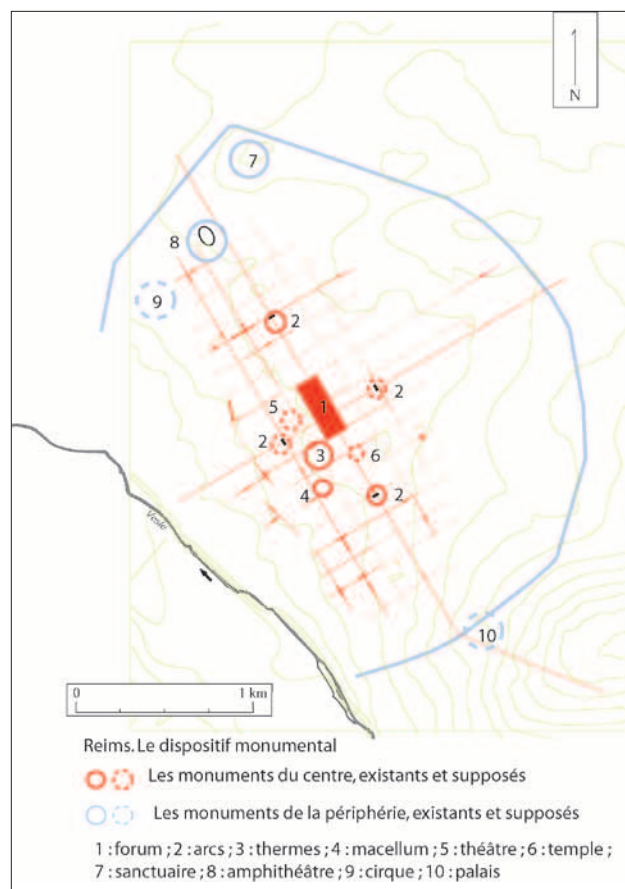


Fig. 6 : Reims. L'enceinte et la trame des rues restituées, avec les principaux monuments (R. Neiss del.).

géométrie du plan d'ensemble. Le premier et le plus important est dessiné par le cours de la Vesle qui recoupe la partie sud-ouest. Le deuxième, plus discret, est formé par l'avancée septentrionale qui constitue une anomalie dans l'arc de cercle restant, bien plus régulier sur le reste de son parcours. La découverte du grand monument septentrional en 1998 apporte l'explication de la déformation observée. A l'évidence, l'enceinte a délibérément contourné ce lieu déjà significatif sans doute dans la ville du 1er siècle av. J.-C.

Le profil du fossé est moins bien connu que celui de l'oppidum bien qu'ils soient similaires par leur constitution. Plusieurs relevés schématiques, d'une forme généralement en V, ont été publiés. Ils diffèrent

cependant sur la largeur qui semble ainsi varier entre 20 et 40 m ; la profondeur dépasse 8 m dans le seul exemple donné par H. Demitra. Pour la chronologie, une indication très laconique, de Demitra également, indique que le fossé était interrompu au passage des voies romaines. Cet indice chronologique, établissant un rapport étroit entre les voies romaines distinctes des voies plus anciennes et l'édification de l'enceinte, est confirmé par la coïncidence, régulièrement vérifiée ces dernières années, entre les limites de l'extension du carroyage augustéen et l'enceinte, désigne assez clairement la date qu'il faut attribuer à la conception de l'enceinte.

Cette conclusion trouve des parallèles directs avec les ouvrages comparables de Vienne, de Nîmes ou d'Autun réalisés dans la même période et probablement pour les mêmes raisons.

La trame urbaine

La trame urbaine correspondant à la nouvelle ville présente différentes caractéristiques remarquables. Outre l'organisation orthogonale, il est patent que l'assiette de la nouvelle organisation reprend le même centre de gravité et la même forme générale que l'oppidum gaulois dont il quintuple la surface. La nouvelle organisation intègre toutefois l'existant puisque l'ancienne limite du rempart gaulois est conservée avec son fossé. Il subsiste ainsi une anomalie dans l'ordonnement régulier des rues du nouveau carroyage. La ligne de l'ancien rempart est encadrée par deux rues formant une ceinture qui entoure la partie centrale et ancienne de l'agglomération.

Les autres rues forment des droites dont la longueur est impressionnante. Une rue parallèle au *cardo*, retrouvée à plusieurs reprises au cours des fouilles récentes, s'étend sur 2,5 km de longueur. L'axe formé par ces rues coupe la courbe de l'ancien rempart, preuve d'un tracé géométrique global qui toutefois ne dessine pas une trame régulière. L'espacement des rues est en effet variable et ne correspond à aucun repère connu : de 125 m à 175 m entre les *cardines* et de 130 à 150 m pour les autres ; près du forum existent même des intervalles inférieurs, de 80 m et de 110 m.

L'ensemble de l'espace contenu dans le nouveau rempart est progressivement mais rapidement occupé. Il est même vraisemblable que les abords extérieurs à l'ancien fossé de l'oppidum aient été lotis avant même que les nouveaux tracés n'aient pu transformer le centre, plus anciennement construit et plus densément occupé. On trouve toutefois, déjà sous Auguste, des constructions résidentielles qui s'y édifient sur des espaces dépassant parfois 2000 m². Les transformations commencent donc rapidement et trahissent un schéma d'organisation

urbaine à première vue assez simple suivant lequel les constructions de qualité, répondant aux nouvelles normes architecturales, se regroupent dans l'espace de l'ancien oppidum, alors que l'habitat plus modeste et les installations artisanales s'étendent dans les nouveaux quartiers. Il apparaît que les nouveaux habitants, attirés par la prospérité naissante, ont dû s'installer dans les espaces périphériques disponibles alors que les anciens occupants, auxquels s'ajoutent les nouveaux membres de l'élite urbaine, conservent la propriété des quartiers centraux.

Il est habituel de voir des activités consommatrices d'espace et passablement polluantes, rejetées dans les quartiers périphériques. C'est le cas à Reims, en particulier pour les ateliers de potiers qui s'étendent sur une importante zone du sud de la ville. Mais quelques indices archéologiques et une première réflexion, portant sur la nature du carroyage des rues et la division parcellaire, semblent indiquer une organisation plus complexe. Des traces d'artisanat, fonderie de bronze, tissages, d'entrepôts ... ont été prélevées au centre dans des zones résidentielles à ces époques précoces. S'agit-il de vestiges d'une structure plus ancienne de l'organisation urbaine dans laquelle l'artisanat était plus intimement lié à l'habitat, ou a-t-on affaire à des commerçants et des artisans enrichis, qui ont maintenu leurs ateliers dans leur nouvelle résidence?

L'inégalité de taille entre les îlots délimités par des rues aux espacements irréguliers - les plus petits îlots sont situés à proximité du forum et ont une surface d'environ 8 000 m² -, pourrait aussi s'expliquer par une affectation différenciée, et donc planifiée, réservant les plus grands îlots aux parcelles résidentielles et les autres aux boutiques et ateliers, intercalés entre les espaces habités. Cette hypothèse, formulée par M. Poirier (Berthelot *et al.*, 2008), devra être vérifiée avec intérêt à l'occasion des fouilles à venir.

Avec plus de 80 découvertes recensées à ce jour, il est possible de dessiner les principales lignes d'organisation d'un vaste système orthonormé, établi d'une seule venue sur la totalité de la surface urbanisée et dont l'orientation générale est de 30° est. Une étude approfondie de F. Berthelot permet de faire le point (Berthelot *et al.* 2008).

Les deux grands axes d'origine sont encore visibles dans la trame urbaine actuelle et se croisent sur le forum, au niveau de l'actuelle place Royale. Le premier suit un axe nord-sud dans le prolongement de la voie de Lyon au sud, et de la voie de Laon au nord. L'axe est-ouest est encore plus net. Il suit le talweg emprunté par la voie de Trèves vers l'est et rejoint la Vesle à l'ouest.

En général les rues ont une largeur totale initiale qui approche de 17 m pour des chaussées, entre caniveaux, d'un peu moins de 10 m. Ces voies ont

été empierrées à plusieurs reprises au courant du I^{er} siècle, soit avec des recharges de craie, soit par un cailloutis de graviers et de fragments de calcaire de petit calibre sur une faible épaisseur. Les caniveaux sont également régulièrement entretenus et reconstruits. Les données chronologiques pour l'établissement des voiries ont été recueillies, à une quinzaine de reprises, dans les caniveaux latéraux de la chaussée et dans les couches d'occupation des habitats qui leur sont associées. Elles donnent toutes une fourchette qui se situent entre les années 5 av. J.-C. à 14 ap. J.-C.

Les rues à portiques

A partir de la fin du I^{er} siècle et tout long du II^e siècle, des portiques sont systématiquement édifiés dans toutes les rues. Leur apparition a contribué à modifier profondément le paysage urbain d'autant plus qu'il correspond dans la plupart des cas à la création d'un étage sur les maisons. Sur la fouille de la Médiathèque, on a pu mettre en évidence la transformation d'une maison de plain-pied en construction à deux niveaux. Le portique, réalisé au même moment, sert alors de support à l'étage en encorbellement sur la rue. Ces transformations semblent un phénomène général, affectant toute la surface bâtie comme ont permis de le constater tous les exemples mis au jour. Selon toute vraisemblance, ils sont le signe d'une expansion démographique importante qui nécessitait de trouver de nouvelles surfaces habitables dans un espace urbain déjà considérable. La prospérité de l'agglomération est patente à cette époque si on y ajoute que la majorité des grands monuments publics connus ne sont construits qu'à partir de cette période faste du II^e siècle.

C. Le monument dédié aux princes de la jeunesse

Parmi les blocs de réemploi retrouvés dans les années 1970 dans le soubassement du mur d'enceinte du IV^e siècle, rue de l'Université, une série provenait d'un monument décoré d'une guirlande monumentale et portant une grande inscription qui peut être restituée dans son intégralité ou presque (Fig. 7). On peut y lire une dédicace aux dieux Mânes des princes de la jeunesse, Caius César et Lucius César. En raison de la nature de ce monument, un autel funéraire dédié à des membres de la famille impériale, on peut admettre, comme le propose W. Van Andringa (2002, 50-51), qu'il avait été édifié sur le forum distant de moins de 400 m. Le socle de l'édifice, de plan rectangulaire, mesurait au moins 6 m de façade et s'élevait sur plus de deux à trois mètres de hauteur. Il était orné de festons de fleurs et de fruits retenus par un ruban et suspendus à des bucranes. Cette guirlande, où sont également figurés le soleil et la lune, courait sur la façade et se retournait sur

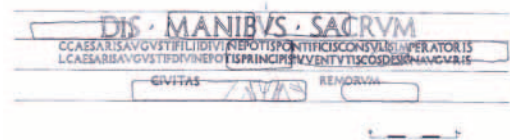


Fig. 7 : Reims. Présentation, au musée, de l'autel des princes de la jeunesse et restitution de l'inscription (R. Neiss del.).

les faces latérales. Elle était surmontée de l'inscription, restituée de la manière suivante :

Dis Manib[us] Sac[rum] / [C(aii) Caesaris Augusti filii Divi] nepotis pontificis consuli[s im]peratoris / [L(ucii) Caesaris Augusti f(ili) divi nepo]tis principis iuuentutis co(n)s(ulis) design(ati) auguris / civitas [Rem]orum [foederata]

Aux Dieux Mânes

(De Caius César, fils d'Auguste, et petit-fils du Divin (Jules César), pontife, consul, imperator

De Lucius César, fils d'Auguste et petit-fils du Divin, prince de la jeunesse, consul désigné, augure

La cité (fédérée) des Rèmes)

La qualité de «fédérée» proposée en restitution se conforme à la proposition, fort pertinente, de M.-Th. Rapsaet-Charlier (1991, 75, n°16).

D'autres dédicaces similaires sont connues dans des chefs-lieux de cité, comme Trèves, Sens et Nîmes, et attestent toutes la fidélité des cités gauloises envers Rome et surtout envers Auguste, particulièrement considéré pour sa bienveillance à l'encontre de la Gaule. L'alliance des Rèmes et de Rome trouve ici une illustration circonstanciée et spectaculaire que l'on peut admirer au musée archéologique.

L'édification du monument, intervenue forcément peu temps après le décès du dernier des princes de la jeunesse, en l'an 4, coïncide avec la réalisation ou du moins la mise en chantier du grand projet urbain de restructuration et d'agrandissement de la ville. Il permet de penser que l'ordonnancement du premier forum, situé à l'origine géométrique du nouveau carroyage, était déjà achevé à cette date. En association avec d'autres indices, archéologiques et numismatiques, il est de nature également à conforter l'hypothèse de l'accession de Reims au rang de capitale provinciale de la Belgique vers le milieu du règne d'Auguste.

La découverte des principaux éléments de ce monument, outre son caractère spectaculaire, revêt,



Fig. 8 : Reims, rue Belin. Vue d'ensemble de la salle –avec la toiture brûlée au sol– et de l'égout (à gauche). Photo Ph. Rollet, INRAP.

comme nous venons de le voir un intérêt historique évident.

D. Le sanctuaire Nord

En 1998-1999, à l'occasion d'un chantier préventif, Ph. Rollet et son équipe ont mis au jour une construction monumentale particulièrement vaste. Une grande salle en sous-sol, large de près de huit mètres, a été découverte sur une longueur de 60 m sans que l'extrémité en ait été atteinte (Fig. 8). Le rythme, indiqué par deux grosses piles engagées dans les murs et espacées d'une cinquantaine de mètres, permet de restituer un ensemble d'au moins 100 m de longueur. Construits en maçonnerie de moellons bien calibrés et aux joints dressés, les murs étaient assez épais pour supporter une forte superstructure. A l'échelle du quartier, ces vestiges occupent la limite occidentale d'une hauteur visible dans le relief actuel et évoquent l'existence d'une ancienne esplanade limitée par le bâtiment mis au jour. Un égout monumental qui longe la salle devait recueillir les eaux d'écoulement de l'esplanade dont il semble faire le tour. Cette grande plate-forme pouvait atteindre 150 m de longueur du nord au sud et environ 100 m d'est en ouest (Fig. 9).



Fig. 9 : Reims, rue Belin. Hypothèse de restitution de l'esplanade du sanctuaire (INRAP et M. Poirier).

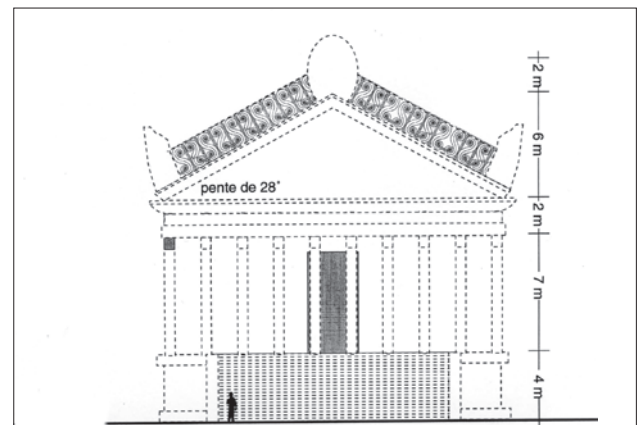


Fig. 10 : Reims, rue Belin. Première hypothèse de restitution du temple (V. Brunet-Gaston del.).

Les nombreux blocs architecturaux découverts sur le site, ainsi qu'une tête monumentale découverte au XIXe siècle et attribuée à une statue de Mercure, suggèrent l'existence d'un sanctuaire qui aurait pu occuper le centre de l'esplanade. La restitution d'un temple de plus de vingt mètres de hauteur est en effet proposée par V. Brunet-Gaston (Rollet, 1999), après l'étude de blocs de corniche et d'éléments d'un rampant avec des volutes en S affrontés, aux dimensions impressionnantes (Fig. 10).

Construit à la fin du IIe siècle, peut-être à l'emplacement d'un lieu de culte plus ancien, le monument a brûlé peu après 260, comme l'atteste la toiture écroulée, retrouvée au sol. On creusa ensuite deux puits de grande dimension, dont le cuvelage était fait de blocs de pierres de taille prélevés sur les ruines des monuments du site. Environ 400 blocs architectoniques et architecturaux, des tambours de colonnes, des chapiteaux, des corniches ainsi que des fragments de stèles funéraires ont été recueillis. On ne connaît pas la destination de ces puits mais le mobilier recueilli au fond, semble attester la présence d'un détachement militaire qui a pu occuper l'endroit durant quelques années seulement au courant de cette période troublée de l'histoire de la Gaule.

La mise en évidence d'un site aussi important en périphérie de la ville du Haut-Empire est sans doute à mettre en parallèle avec des ensembles similaires connus à Paris, Chartres, Avenches ou Trèves, où des sanctuaires consacrés aux cultes indigènes occupent une position similaire dans l'espace urbain. A Reims, où aucun temple n'était connu jusque là, exception faite peut-être du forum où l'existence d'un tel édifice est plus que probable, cette découverte complète de manière fort utile le dispositif monumental structurant de l'agglomération dans laquelle on distingue désormais le groupe des principaux monuments du centre, autour du forum -l'autel des princes de la jeunesse, peut-être un théâtre et les arcs monumentaux- auxquels répondent les grands édifices de la périphérie : amphithéâtre et sanctuaire.

Ce dernier surplombe la ville ainsi que le grand axe qui pénètre dans l'agglomération en venant du nord. Il est vraisemblable que la description versifiée en latin du XII^e siècle que l'on doit à Anselme dans sa vie d'Adalbert, évêque de Sarrebrück, s'applique aux ruines encore bien visibles de ce temple à l'époque et non à l'amphithéâtre auquel on l'attribuait jusqu'ici.

« Non loin de la ville, s'élevait jadis un temple, sanctuaire exécrable des faux dieux. On voit encore en ces lieux une ruine d'aspect antique, dont les murs à demi écroulés et les pierres disjointes attirent les yeux et excitent l'admiration des voyageurs. On peut juger en voyant la masse et l'immensité de ces débris, quelle grandeur et quel caractère imposant devait avoir le monument, lorsqu'il était encore debout. » (trad. L. Demaison, 1892).

Les derniers vestiges encore en élévation n'ont en effet été démolis qu'au XIX^e siècle pour servir de matériaux à la construction du quartier Saint-Benoît.

E. Le rempart du IV^e siècle

Les fouilles récentes, menées en particulier rue des Fuseliers par A. Balmelle (Fig. 11) et rue de l'Université (R. Neiss, Fig. 12), ont permis de restituer le plan et la structure de l'enceinte tardive mais aussi de la dater. Elle a été étudiée de manière approfondie dans une publication récente qui recense toutes les observations anciennes et récentes faites sur le tracé (R. Neiss, S. Sindonino, 2004) et en propose une restitution globale, tant pour le tracé que pour la forme architecturale.

Le périmètre est considérablement réduit puisque la surface enclose, de 55 Ha environ, est dix fois moindre que celle de l'époque classique et ne couvre même que les deux tiers de l'emprise de l'ancien oppidum (Fig. 4). De la forme d'un ovale un peu irrégulier, le rempart entoure le centre de la ville du Haut-Empire et dessine dans le plan urbain une trace qui reste encore visible en grande partie dans la trame actuelle. Cette trace est rattachée aux deux arcs qui enjambent au nord et au

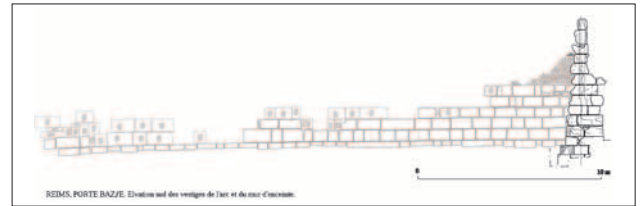


Fig. 11 : Reims, médiathèque rue Rockefeller. Vue sur les vestiges du rempart du IV^e siècle (photo A. Balmelle).



Fig. 12 : Reims, porte Bazée. Relevé des vestiges de l'arc antique et de la muraille du rempart du IV^e siècle (R. Neiss del.).

sud le *cardo*, connus sous le nom de portes de Mars et de Bazée car ils sont transformés en porte de ville à ce moment là. Deux autres portes se situaient sur l'axe transversal, à l'emplacement présumé de deux autres arcs antiques, au carrefour des rues Ponsardin et Cérés à l'est et place Myron-T.-Herrick à l'ouest.

L'architecture de l'ouvrage est désormais assez bien connue grâce à l'ensemble des découvertes se rapportant, de près ou de loin, à l'enceinte (Fig. 13). L'ouvrage se développait sur une profondeur d'une centaine de mètres comprenant : le mur d'enceinte formant la partie la plus visible du dispositif, conforté à l'arrière par une levée de terre et précédée d'un important fossé, bordé à l'extérieur d'un glacis de protection. L'emprise du rempart, avec la rue intérieure, le terre-plein, le mur et les tours, occupe 20 mètres de largeur. Le reste, soit près de 85 mètres, comprend le fossé et ses abords.

Le terre-plein, servant de chemin de ronde intérieur, est large de 10 m. Il devait former une plate-forme au niveau de l'arase supérieure du soubassement du mur, surplombant la rue d'environ 1,50 m. A l'opposé, le dénivelé par rapport au niveau extérieur était d'environ 3 m. La muraille, épaisse de 2,50 m, pouvait atteindre 10 m de hauteur sans le parapet. Elle était constituée d'un soubassement de blocs de réemploi reposant sur une fondation profonde et faite d'assises régulièrement disposées sur des lits de mortier maigre. L'élévation en maçonnerie de moellons réguliers, intégrait des triples

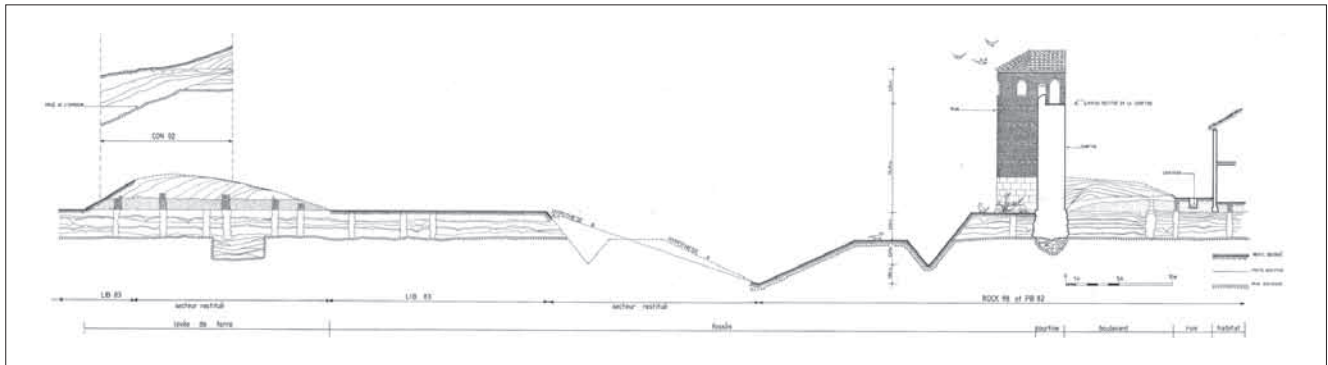


Fig. 13 : Reims. Enceinte du IV^e siècle : restitution du profil général (M. Poirier del.).

rangs de briques espacés d'environ 1,50 m. Les tours dépassaient la ligne de la courtine et pouvaient monter à 15 m au faîtage.

A l'avant du mur, le fossé, large au total de 39 m, était double. L'escarpe était en effet entaillée d'un fossé secondaire, large de 6 m et profond de 5 m. Le fossé principal avait 7 mètres de profondeur. Il était précédé d'un chemin de ronde extérieur et d'un glacis, large d'environ 18 m et haut de près de 3 m.

La fouille du site de la Médiathèque, sur le parvis de la cathédrale a fourni en outre des éléments chronologiques suffisamment précis pour situer l'édification du rempart sous le règne de Constantin. Le chantier a sans doute duré assez longtemps mais coïncide avec la réalisation d'autres aménagements importants dans la ville, comme les thermes, reconstruits grâce aux largesses du même Constantin, et un grand bâtiment industriel découvert récemment sur le site du port antique et que la dendrochronologie a permis de dater de la même période.

Il apparaît ainsi que l'accession de la ville au rang de capitale de la province de Belgique Seconde, s'est accompagnée d'une restauration urbaine de grande envergure, qui a renouvelé profondément le paysage urbain en lui redonnant un lustre enviable, que toutes les fouilles confirment, même dans le cas des résidences privées du centre de la ville.

Conclusions

Les quelques exemples, évoqués à grands traits, sont issus des fouilles préventives des trente dernières années, sans lesquelles nous ne disposerions pas des informations de tout premier plan qu'elles ont permis de mettre en évidence. Ces résultats démontrent, si cela était encore nécessaire, l'apport irremplaçable de l'archéologie d'urgence pour le progrès des connaissances, davantage encore pour l'archéologie urbaine que pour les autres domaines de la discipline.

Mais la mise en forme de ces résultats n'est vraiment possible que si elle s'appuie sur une problématique prenant en compte l'ensemble de l'espace urbain comme objet d'étude unique. L'accumulation de découvertes isolées, sans lien méthodologique et sans perspective de recherche cohérente, ne suffit pas à construire le savoir portant sur l'histoire et le développement de la ville. Il est indispensable de garder la cohérence dans la démarche de recherche et dans la gestion des données issues des fouilles, toutes conditions qui ne peuvent être garanties que par la présence d'une équipe permanente, pluridisciplinaire et connaissant bien le terrain sur lequel elle intervient. Le cas de Reims, de ce point de vue, est exemplaire car l'équipe archéologique y œuvre dans la continuité depuis les années 1970 tout en s'enrichissant régulièrement de personnalités et de compétences nouvelles.

Les nouvelles conditions d'exercice de la recherche, caractérisées par l'organisation de la concurrence dans le domaine de l'archéologie préventive, risquent de mettre en péril cet acquis fondamental de la recherche en émettant les interventions, en provoquant des émulations, aux conséquences pas nécessairement bénéfiques. En introduisant des intervenants choisis non pour leur expérience et leur compétence, mais pour leur capacité à libérer les sites dans les meilleurs délais et au meilleur prix, on risque d'oublier la finalité de l'archéologie qui est de produire de la connaissance et non simplement de sauver des vestiges ou de « purger » des sites.

Mais les opérateurs divers qui commencent à opérer sur le territoire de la ville, sont bien conscients de ces enjeux et savent que l'intérêt de tous réside bien dans le partage et la mise en commun des données recueillies et dans l'effort conjugué pour viser, sans relâche et en commun à la publication systématique des résultats selon des normes communes d'efficacité et de qualité, sans les confondre avec les plaquettes d'expositions temporaires ou les actions d'information auprès du grand public.

Bibliographie

- BALMELLE, A. 1995. *Reims. Le site de la Villa des Capucins*, DFS de sauvetage urgent, SRA Champagne-Ardenne, 1995.
- BALMELLE, A. ; NEISS R. 2003. Les Maisons de l'élite à Durocortorum, Archéologie urbaine à Reims 5, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 96, 2003, 4, 102.
- BALMELLE, A. ; BERTHELOT, F. ; ROLLET, Ph. 1990. Ilot Capucins, Hincmar, Clovis, Reims (Marne). La dimension d'un quartier, Archéologie Urbaine 2, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1990, 4, 110.
- BALMELLE A. ; BERTHELOT, F. ; ROLLET, Ph. 1993. Fouilles archéologiques sur le site du Conservatoire à Reims (Marne), Archéologie Urbains 3, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 87, 4, 1993, 140.
- BERTHELOT, F. ; BALMELLE A. ; ROLLET, Ph. 1993. Reims, fouilles archéologiques. Site du conservatoire, rue Gambetta, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 87, 1993, 4.
- BERTHELOT, F. ; BALMELLE A. ; POIRIER, M. 2008. Urbanisme et programme monumental de la ville de *Durocortorum* (Reims) entre le I^{er} et le III^e siècle ap. J.-C., *XVII International Congress of Classical Archaeology AIAC 2008, Rome, 22 – 26 septembre 2008*, à paraître.
- BRUNETTE, N. 1846. *Plan de Reims antique*.
- CAULY, E. 1911. L'oppidum de Reims. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1911, 3, 67-76.
- DEMAISON, L. 1892. Une description de Reims au XII^e siècle, *B.A.C.T.H.*, 1892, 378-395.
- DENIAUX, E. ; NEISS, R. 1992, L'inscription de la Porte Bazée et la célébration des princes de la jeunesse sous Auguste, *Fêtes et politique en Champagne d'hier et d'aujourd'hui, colloque d'histoire régionale, Reims, 15-16 juin 1990*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1992, 9-22.
- NEISS, R. 1982. Une dédicace de la cité des Rèmes à C. César et L. César, *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 1982, n°4, 3-8.
- NEISS, R. 1998. Reims, Marne, Champagne-Ardenne, *Gallia Informations*, CD, 1998.
- NEISS, R. ; SINDONINO, S. 2004. *Civitas Remi*, Reims et son enceinte au IV^{ème} s., Archéologie urbaine à Reims 6, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 97, 4, 2004, 128, 116 fig.
- NEISS, R. et al. 2007. Reims antique, vingt ans après. In Hanoune, R. (dir.), : *Les villes romaines du nord de la Gaule, Actes du XXV^{ème} colloque de l'HALMA à Villeneuve d'Ascq, les 21, 22 et 23 novembre 2002*, *Revue du Nord*, hors série, Collection art et archéologie, n°10, 2007, 293-308.
- NEISS, R. ; ROLLET, Ph. 2008. De l'oppidum à la ville gallo-romaine précoce de Reims/Durocortorum. *XVII International Congress of Classical Archaeology AIAC 2008 Rome, 22 – 26 septembre 2008*, à paraître.
- RAEPSAET-CHARLIER, M.-Th. 1991. Priscus, gouverneur de Gaule Belgique (*CIL X*, 1705), *Revue du Nord, Archéologie*, LXXIII, 1991, 71-82.
- ROLLET, Ph. 1999. La fouille archéologique de la rue Belin, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1999, 4, 5-9.
- ROLLET, Ph., BALMELLE, A. 1994. *Reims. La fouille de la place d'Erlon*, DFS de sauvetage urgent, SRA Champagne-Ardenne, 1994.
- ROLLET, Ph. ; BALMELLE, A. ; BERTHELOT, F. ; NEISS, R. 2001. Le quartier gallo-romain de la rue de Venise et sa réoccupation à l'époque moderne, Archéologie Urbaine à Reims 4, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 2001, 1-2, 160.
- VAN ANDRINGA, W. 2002. *La religion gallo-romaine*, Errance, 2002.

